

SORTIR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DE L'ORNIÈRE

Nicolas Moinet, Floran Vadillo

05/04/2012

Depuis 2007, le domaine de l'intelligence économique s'est caractérisé par une présidentialisation accrue dont on peine à discerner les bénéfices, alors qu'aucune stratégie n'existe réellement et que les moyens sont éparpillés. Les deux auteurs font ici des propositions d'alternatives crédibles et adaptées aux besoins des entreprises.

Télécharger la synthèse :

Alors que le président de la République se targue d'un intérêt certain pour le domaine de l'intelligence économique (IE), force est de reconnaître que les restructurations opérées dans les services dédiés, ainsi que le mouvement de présidentialisation observable ici comme ailleurs, n'ont pas favorisé le plein épanouissement de celle-ci au cours de son mandat.

L'empilement des dispositifs, l'absence de formation et de sensibilisation des acteurs et la parcellisation de l'offre publique nous placent face au constat d'une absence de stratégie nationale claire et définie pour répondre aux défis de la guerre économique.

On peut d'autant plus s'interroger sur le remplacement du Haut commissariat à l'intelligence économique par une Délégation interministérielle à l'intelligence économique rattachée à Bercy, alors même qu'y existait déjà un Service de coordination à l'intelligence économique, au risque d'un chevauchement des missions et d'une dispersion dommageable des moyens. Le désengagement de l'Etat de l'Agence pour la diffusion de l'information technologique et la mission confiée aux préfets de structurer une politique publique d'intelligence économique territoriale, avec l'appui d'un Secrétaire général à l'action régionale, n'ont pas permis d'organiser un dispositif suffisamment efficace malgré le renforcement de cohérence affiché (en raison notamment d'un faible travail en réseau).

L'absence d'une telle boîte à outils ne permet pas aux PME-PMI de disposer des moyens suffisants pour défendre leur propriété intellectuelle et s'internationaliser. Certaines ne sont même tout simplement pas sensibilisées à cette nécessité.

Celle-ci viendrait en support d'initiatives publiques reposant sur la triade influence-veille-sécurité, qui permet de favoriser le rayonnement économique et de développer un tissu industriel compétitif de pointe, nécessaire à notre pays.

En conséquence, la réarticulation des différents échelons territoriaux et une alliance forte entre initiatives publiques et privées est nécessaire pour retrouver cette cohérence de l'action en matière d'IE qui fait aujourd'hui défaut.

Cela passe par la réorganisation du comité directeur de l'intelligence économique auprès de la présidence de la République, qui doit définir les priorités nationales, tandis qu'une structure politico-administrative *ad hoc* serait chargée de veiller à leur application sous la supervision du Premier ministre.

En parallèle, l'ADIT redeviendrait une entreprise publique destinée à mettre en forme les décisions gouvernementales, à moins que l'on ne préfère créer une Agence pour la stratégie économique. Dans le domaine des normes, il nous faut réussir à peser sur leur définition aux niveaux européen et international, à endosser un rôle d'impulsion plutôt que de subir des cadres législatifs contraints. Enfin, l'Etat comme les collectivités doivent mener une action globale de sensibilisation des acteurs mais aussi de la population en général aux vertus de l'intelligence économique. L'ensemble des maillons de la chaîne de production et de conception doivent être des acteurs de la défense de notre patrimoine économique. Ce n'est qu'à cette condition que la France pourra assurer sa compétitivité dans le cadre d'une économie mondialisée en état de guerre permanente.